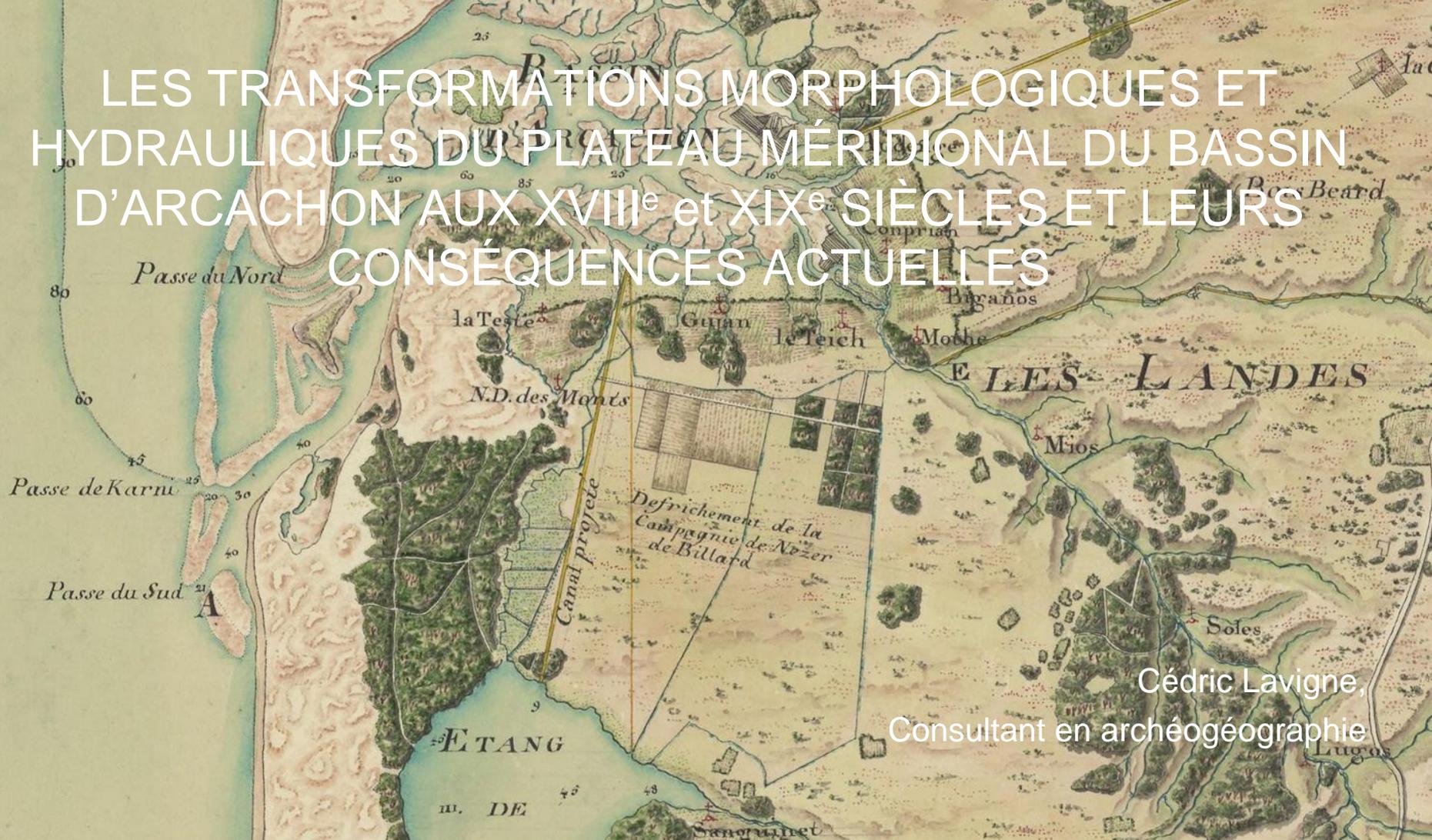


LES TRANSFORMATIONS MORPHOLOGIQUES ET HYDRAULIQUES DU PLATEAU MÉRIDIONAL DU BASSIN D'ARCACHON AUX XVIII^e et XIX^e SIÈCLES ET LEURS CONSÉQUENCES ACTUELLES



Cédric Lavigne,
Consultant en archéogéographie

1- LE PLATEAU MÉRIDIONAL DU BASSIN D'ARCACHON : UN TERRITOIRE D'EXPÉRIMENTATIONS AGRICOLES AUX XVIII^e ET XIX^e S.

Les landes du plateau méridional du Bassin d'Arcachon font l'objet, dès la seconde moitié du XVIII^e siècle et tout au long du XIX^e siècle, de plusieurs tentatives de mise en valeur agricole :

1- A la suite d'un contrat passé avec le marquis de Ruat, le 5 février **1766**, Daniel Nezer, banquier et spéculateur suisse, acquiert 40.000 journaux de landes (environ 3.000 ha) sur le territoire des communes du Teich et de Gujan et fonde la **Compagnie Nezer et Billard** en vue de la création d'une colonie agricole. Perpendiculairement à la craste de Canteranne, il implante un réseau orthogonal de fossés, d'allées cavalières tracées en étoile et de ronds-points centraux dont l'agencement trahit les idées de l'urbanisme des lumières (Figure 1). Plusieurs villages doivent également être fondés, mais la compagnie fait faillite avant qu'un seul colon ne s'installe ;

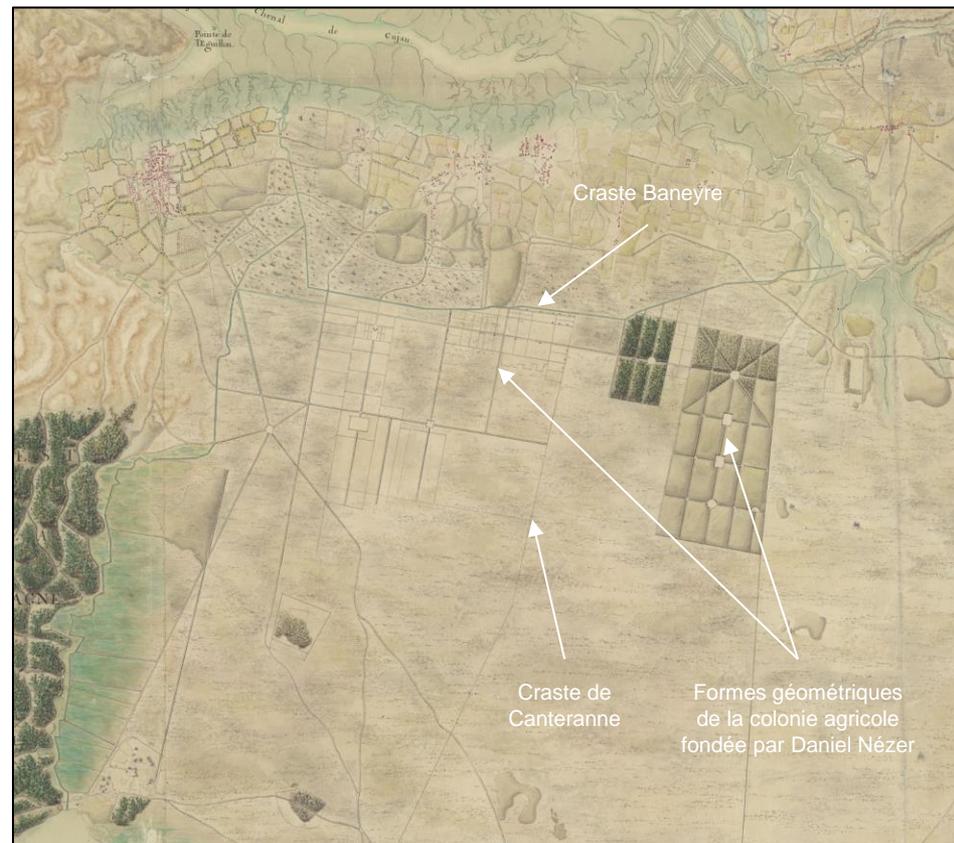


Figure 1 : Anonyme, *Carte topographique du bassin d'Arcachon*, 18^e siècle.

1- LE PLATEAU MÉRIDIONAL DU BASSIN D'ARCACHON : UN TERRITOIRE D'EXPÉRIMENTATIONS AGRICOLES AUX XVIII^e ET XIX^e S.

2- En 1837 est créée la **Compagnie agricole et industrielle d'Arcachon** qui, grâce à un droit de prise d'eau sur le canal des Landes ouvert à la navigation en 1840, met en place un vaste système d'irrigation s'étendant sur environ 3.000 hectares (Figure 2). Deux canaux dérivant du canal principal permettent d'alimenter en eau cinq grands canaux d'irrigation, à l'Est, et quatre à l'Ouest, tous bordés par un chemin de desserte.

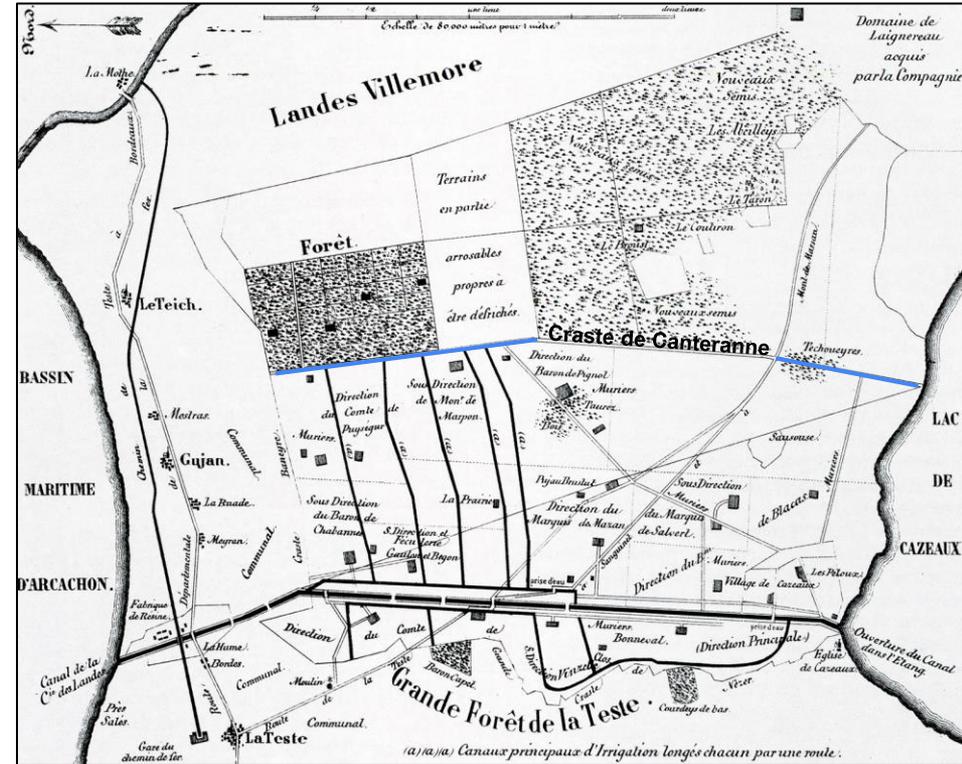


Figure 2 : Plan d'aménagement de la Compagnie agricole et industrielle d'Arcachon (le Nord est à gauche).

1- LE PLATEAU MÉRIDIONAL DU BASSIN D'ARCACHON : UN TERRITOIRE D'EXPÉRIMENTATIONS AGRICOLES AUX XVIII^e ET XIX^e S.

2- En **1837** est créée la **Compagnie agricole et industrielle d'Arcachon** qui, grâce à un droit de prise d'eau sur le canal des Landes ouvert à la navigation en 1840, met en place un vaste système d'irrigation s'étendant sur environ 3.000 hectares (Figure 2). Deux canaux dérivant du canal principal permettent d'alimenter en eau cinq grands canaux d'irrigation, à l'Est, et quatre à l'Ouest, tous bordés par un chemin de desserte.

Des fossés d'irrigation (Figure 3, notés a) sont disposés perpendiculairement, de 200 mètres en 200 mètres, avec des écluses. Ils alternent avec des chemins de service (notés b), eux-mêmes bordés de fossés d'écoulement.

La Compagnie se lance dans la culture de céréales avant de réaliser que la pauvreté des sols ne permet que de très faibles rendements. Elle dépose son bilan le 21 décembre 1846.

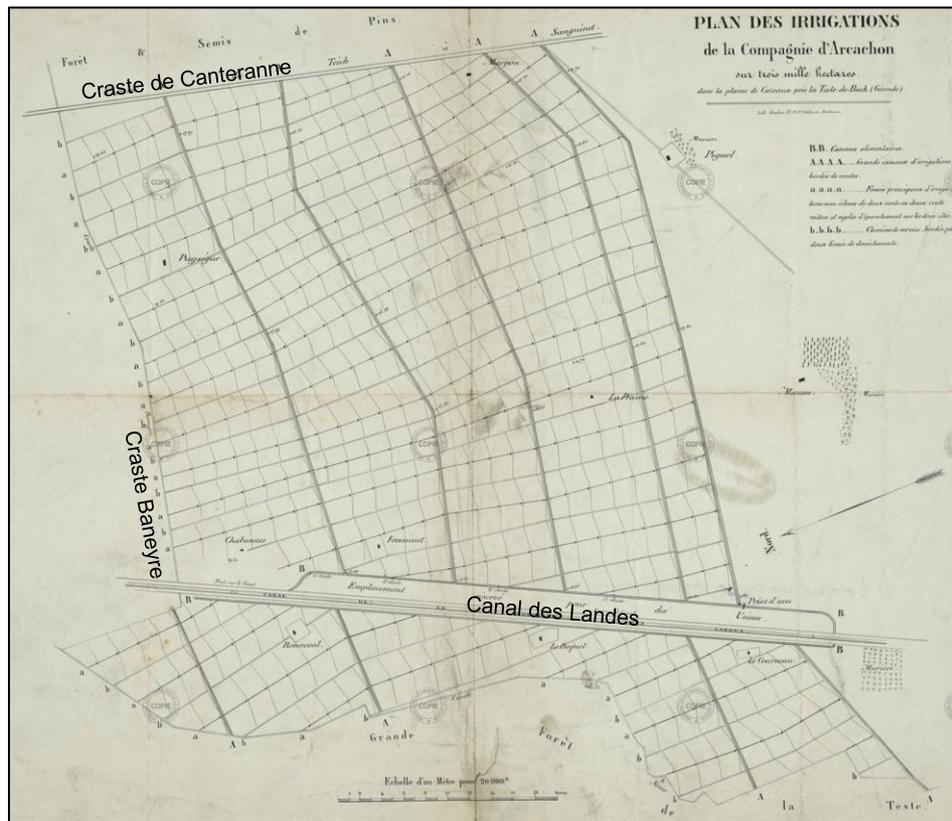


Figure 3 : Plan des irrigations de la Compagnie agricole et industrielle d'Arcachon (Source : AD 33, 2 Fi 1061). Le Nord est à gauche.

1- LE PLATEAU MÉRIDIONAL DU BASSIN D'ARCACHON : UN TERRITOIRE D'EXPÉRIMENTATIONS AGRICOLES AUX XVIII^e ET XIX^e S.

3- En dépit de la faillite de la Compagnie agricole et industrielle d'Arcachon, certains de ses actionnaires croient encore à la réussite de l'exploitation agricole de la lande. Ainsi, en **1849**, le comte Blacas-Carros fonde la **Compagnie ouvrière de colonisation** mettant tous ses espoirs dans la culture du riz. Se fondant sur le système d'irrigation hérité de la Compagnie agricole et industrielle d'Arcachon (Figure 4), elle se lance dans la riziculture. De 100 hectares, en 1851, elle passe à 300 l'année suivante, pour atteindre une récolte d'excellente qualité d'environ 2.700 hectolitres.

Malheureusement, ces premiers succès aiguïsent la jalousie des habitants de Gujan qui se plaignent auprès du préfet de la Gironde de la prolifération des moustiques et de la recrudescence de la malaria. Inquiets, les manœuvre espagnols employés aux champs retournent dans leur pays, tandis qu'un arrêté préfectoral est pris prescrivant les règles à respecter pour l'établissement des rizières. Faute de capitaux suffisants pour se mettre en conformité avec la nouvelle réglementation, la compagnie cesse son activité en 1860.

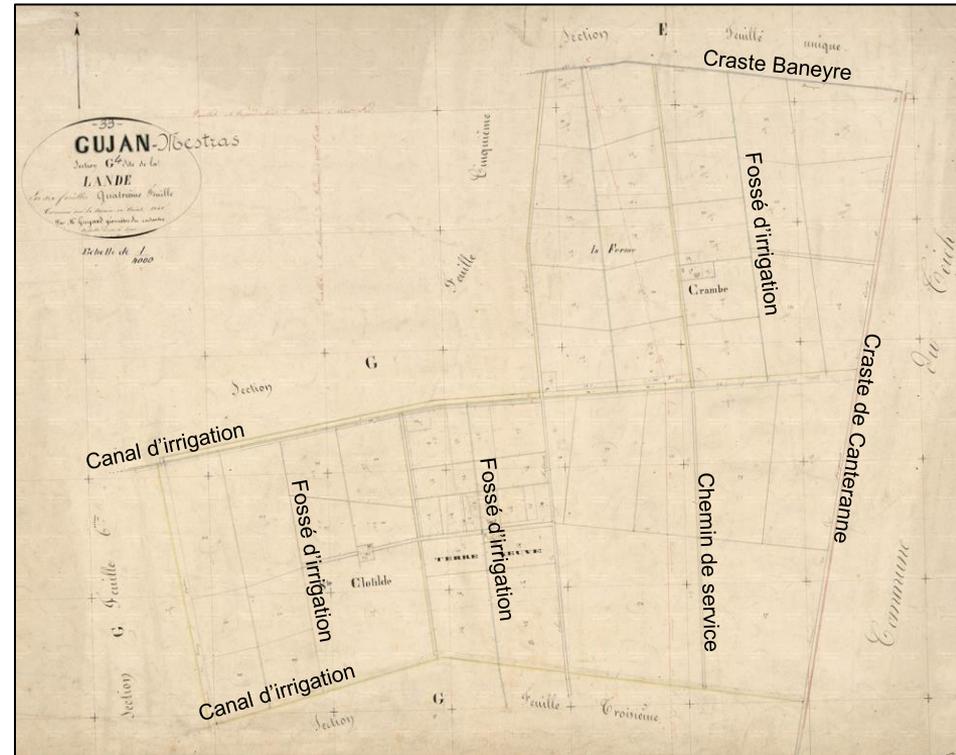


Figure 4 : Plan cadastral de 1848 de la commune de Gujan. On observe la division de l'espace selon le plan établi par la Compagnie agricole et industrielle d'Arcachon.

1- LE PLATEAU MÉRIDIONAL DU BASSIN D'ARCACHON : UN TERRITOIRE D'EXPÉRIMENTATIONS AGRICOLES AUX XVIII^e ET XIX^e S.

4- La loi sur l'assainissement et l'enrêsinement des landes de Gascogne, promulguée par Napoléon III le 19 juin 1857, marque la fin des expérimentations agricoles sur le plateau méridional du bassin d'Arcachon. Les fossés des deux grandes trames parcellaires implantées par la compagnie Nezer, à l'Est de la craste de Canteranne (Figure 5, en rouge), et par la Compagnie agricole et industrielle d'Arcachon, à l'Ouest (en vert), vont servir de matrice foncière à la plantation de pins maritimes, exploités dans un premier temps pour le gemmage, puis à partir de la fin de la seconde guerre mondiale, pour faire du lambris, de l'aggloméré et de la pâte à papier.

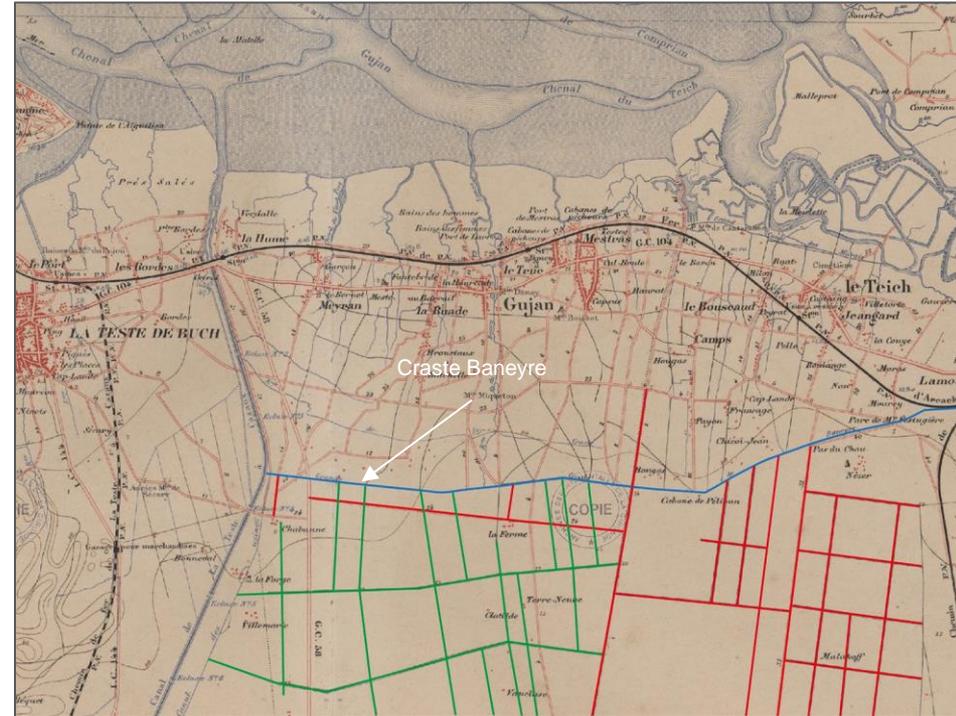


Figure 5 : Carte du département de la Gironde, feuille de la Teste (1880). On observe, au sud de la craste baneyre, la géométrie des formes héritée des projets de mise en valeur agricole de la compagnie Nezer (en rouge) et de la Compagnie agricole et industrielle d'Arcachon (en vert).

2- DES FORMES PARCELLAIRES HÉRITÉES ENCORE PRÉGNANTES DANS LES PAYSAGES ACTUELS

Les formes liées au drainage et aux tentatives de mise en valeur agricole du plateau méridional du bassin d'Arcachon, aux XVIII^e et XIX^e siècles, ont été largement transmises dans les formes des paysages actuels.

S'agissant des chemins et canaux d'irrigation créés par la Compagnie agricole et industrielle d'Arcachon, on constate qu'ils ont été maintenus très largement sur la rive droite du canal des Landes, où la trame géométrique implantée dans les années 1830/40 reste très prégnante (Figure 6).

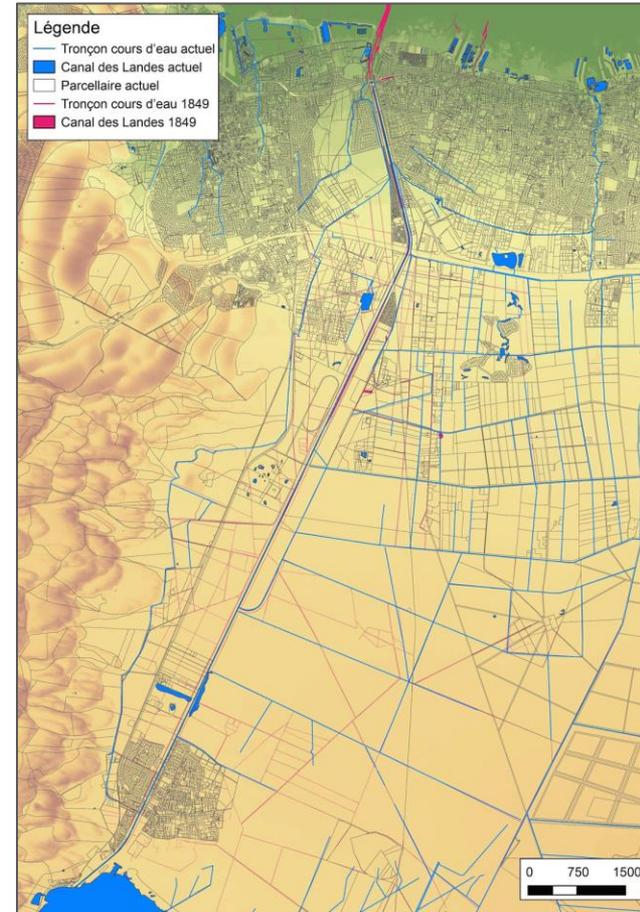


Figure 6 : Carte compilée figurant le parcellaire et le réseau hydrographique actuel (canal et fossés en eau, en bleu) sur le réseau hydrographique de 1849 (en rose). L'essentiel des formes héritées subsiste sur la rive droite du canal.

2- DES FORMES PARCELLAIRES HÉRITÉES ENCORE PRÉGNANTES DANS LES PAYSAGES ACTUELS

En revanche, sur la rive gauche du canal des Landes, les formes ont été fortement réorganisées, l'urbanisation récentes se calant grossièrement sur l'orientation sud-ouest/nord-est du canal. C'est particulièrement net dans la zone de confluence du canal des Landes et de la craste Nezer où le parcellaire actuel est en totale discordance avec les formes quadrillées anciennes (Figure 7).

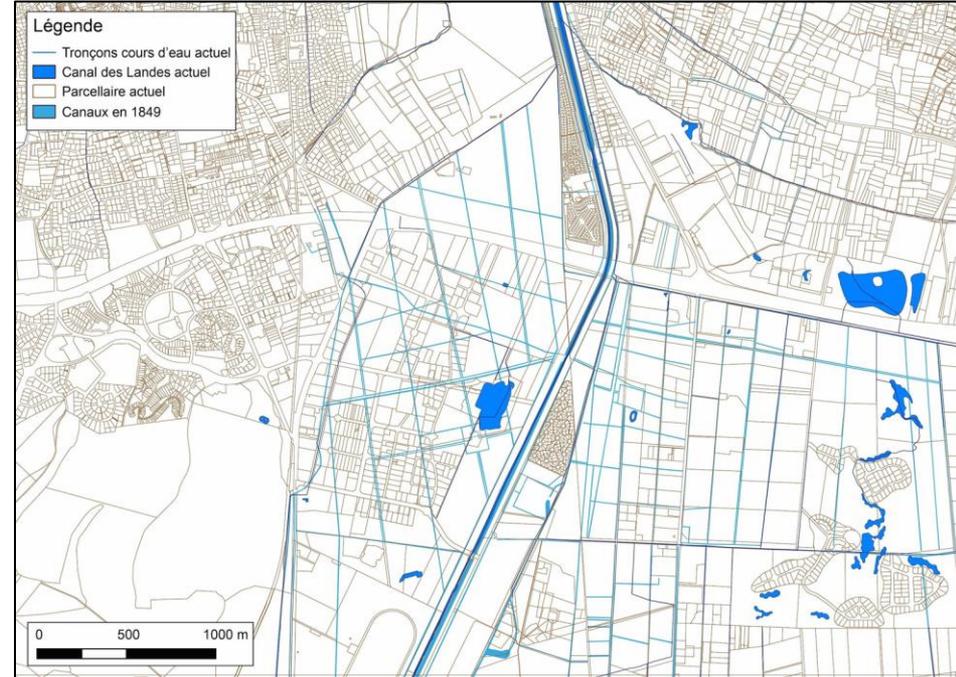


Figure 7 : Superposition du parcellaire actuel (en marron) sur les canaux d'irrigation figurés sur le plan cadastral de 1849 (en bleu clair). On observe la totale discordance des formes sur la rive gauche du canal dans la zone de confluence avec la craste Nezer.

3- DES CIRCULATIONS D'EAU PROFONDÉMENT MODIFIÉES PAR LA NOUVELLE GÉOMÉTRIE DES PAYSAGES

La craste Baneyre a été creusée dans la seconde moitié du XVIII^e siècle afin de détourner vers la Leyre les eaux du plateau méridional du bassin d'Arcachon, nouvellement drainé par les fossés géométriques de la colonie de Nezer, et protéger ainsi de l'inondation les hameaux des communes de Gujan-Mestras et du Teich (Figure 8).

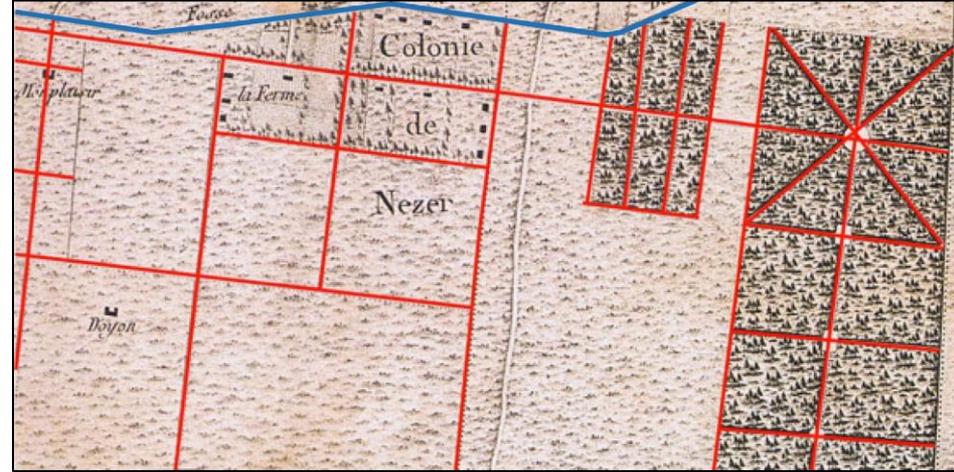


Figure 8 : La craste Baneyre (en bleu) et le parcellaire de drainage de la colonie Nezer (en rouge), d'après la carte de Belleyrne de 1791.

3- DES CIRCULATIONS D'EAU PROFONDÉMENT MODIFIÉES PAR LA NOUVELLE GÉOMÉTRIE DES PAYSAGES

Le creusement des canaux de drainage de la colonie Nezer a profondément modifié les circulations d'eau préexistantes, le tracé fossile desquelles apparaît sur des photographies aériennes anciennes, à la faveur de conditions de révélation exceptionnelles, en complète discordance avec le réseau hydrographique hérité du XVIII^e siècle (Figure 9).

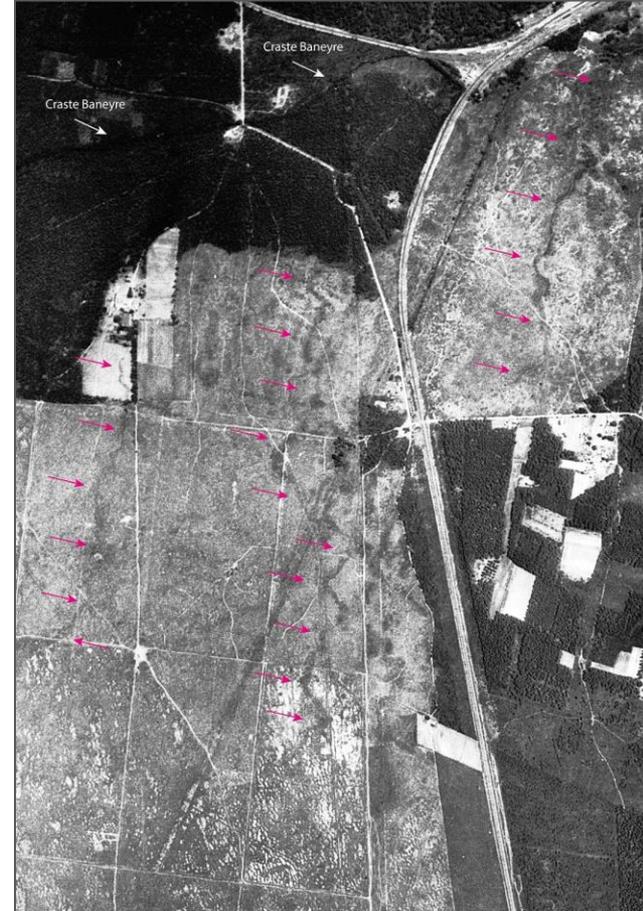


Figure 9 : Plusieurs cours d'eau fossiles apparaissent sur sols nus sous la forme de tracés sinueux sombres au sud et à l'est du lieu-dit Nezer, sur la commune du Teich (flèches roses, d'après un cliché de 1945). L'axe rectiligne en travers de la photographie est une ancienne voie romaine.

3- DES CIRCULATIONS D'EAU PROFONDÉMENT MODIFIÉES PAR LA NOUVELLE GÉOMÉTRIE DES PAYSAGES

Plus à l'Ouest, sur la commune de Gujan-Mestras, ce sont deux tracés rectilignes, presque fantomatiques, qui apparaissent sur des photographies anciennes, dans le prolongement des ruisseaux du bourg de Meyran et du bourg de Gujan (Figure 10). Leur tracé est en discordance avec la grille géométrique des canaux d'irrigation héritée du projet agricole de la Compagnie agricole et industrielle d'Arcachon des années 1830, ce qui signifie qu'ils sont antérieurs à cet aménagement.



Figure 10 : Deux paléo-chenaux, situés dans le prolongement des ruisseaux du bourg de Meyran et du bourg de Gujan, apparaissent sous la forme d'un tracé rectiligne épais et sombre, sur le plateau situé au sud de la craste Baneyre (commune de Gujan-Mestras). Leur tracé (flèches roses) est en discordance avec la grille géométrique des canaux de drainage héritée du XIX^e siècle.

3- DES CIRCULATIONS D'EAU PROFONDÉMENT MODIFIÉES PAR LA NOUVELLE GÉOMÉTRIE DES PAYSAGES

Ces écoulements anciens (c'est-à-dire antérieurs aux travaux de mise en valeur agricole des XVIII^e et XIX^e siècles), peuvent être cartographié de façon très précise à partir des plans cadastraux du début du XIX^e siècle, pour la partie nord de la craste Baneyre, et des photographies aériennes anciennes, pour la partie sud (Figure 11). On constate que les circulations d'eau sont plus abondantes au nord de la craste Baneyre, qu'au sud.

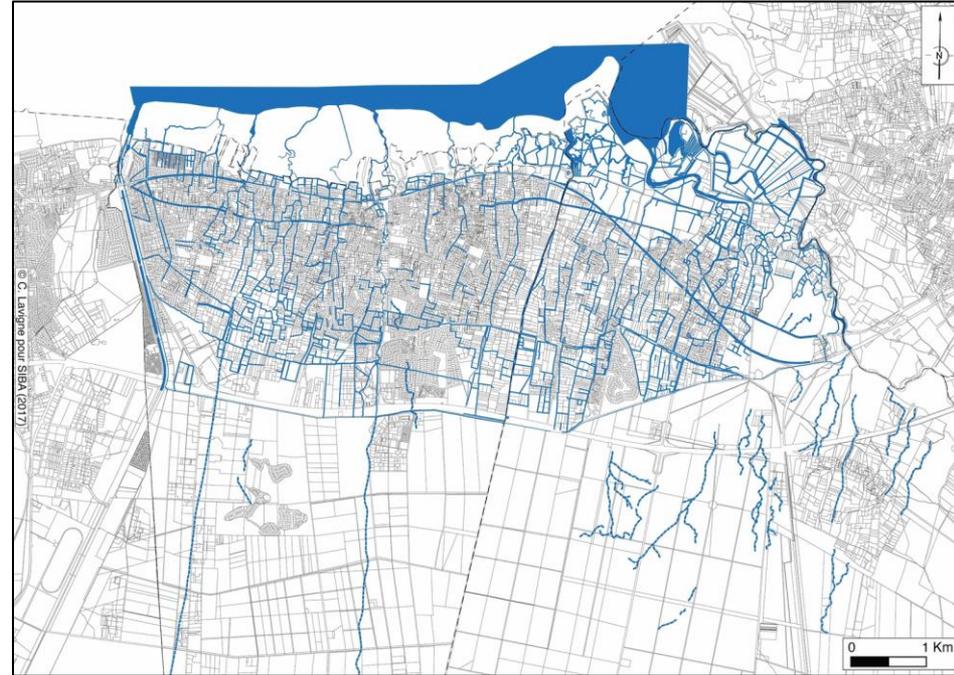


Figure 11 : Le réseau hydrographique ancien des communes de Gujan-Mestras et du Teich tel qu'il est possible de le reconstituer d'après les plans cadastraux anciens, pour la partie nord de la craste Baneyre, et les photographies aériennes verticales de l'IGN, pour la partie sud, reporté sur le plan parcellaire actuel. Les circulations d'eau sont plus importantes au nord de la craste, qu'au sud.

3- DES CIRCULATIONS D'EAU PROFONDÉMENT MODIFIÉES PAR LA NOUVELLE GÉOMÉTRIE DES PAYSAGES

Par rapport à la situation du début du XIX^e siècle, on constate que s'est opérée une inversion complète de l'importance des écoulements entre le nord et le sud de la craste Baneyre, ceux-ci étant aujourd'hui beaucoup plus importants au sud de la craste Baneyre, qu'au nord (Figure 12).

La fonction de drainage des fossés implantés lors des tentatives de mise en valeur agricole des XVIII^e et XIX^e siècles et le rôle de barrière des écoulements Sud/Nord joué par la craste Baneyre apparaissent nettement sur cette carte. Celle-ci permet, également, de comprendre l'importance du bassin d'étalement de Canteranne (en rouge) dans la régulation des écoulements vers la craste Baneyre.

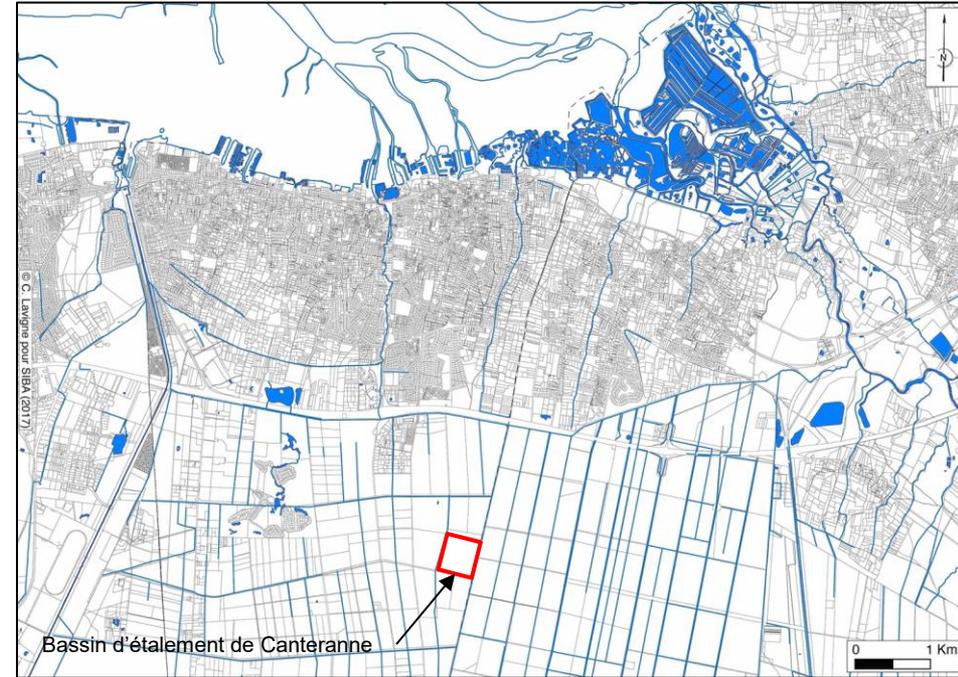


Figure 12 : Le réseau hydrographique actuel des communes de Gujan-Mestras et du Teich, d'après la BD parcellaire de l'IGN. Les écoulements d'eau sont plus importants au sud de la craste, qu'au nord.